



JOP 2024 : 5^{ème} comité de suivi mais rien de bien défini !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 3 avril 2024

Le vendredi 29 mars, l'UFAP UNSa Justice était conviée à la 5^{ème} réunion du comité de suivi des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). À l'ordre du jour quelques points d'actualités qui finalement ne nous apprenaient rien ! Le ministère de la justice est en attente des dispositions de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) pour les personnels qui ne bénéficient pas de CIA. Une réunion interministérielle a eu lieu concernant la sécurité durant les JOP mais rien ne concernait le ministère de la justice puisque tout était déjà validé !

VOUS L'AUREZ COMPRIS, RIEN DE TRÈS NOUVEAU POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES !

Concernant les primes pour le personnel pénitentiaire, on tourne en rond... Le ministère ne sait pas comment déterminer le surcroît d'activités qui risque d'impacter ses fonctionnaires et donc le personnel pénitentiaire. En l'absence d'un budget interministériel dédié à cette prime, l'administration ne chercherait-elle pas à réduire au minimum les dépenses au détriment de ses agents ? En effet, elle ne cesse de multiplier les excuses: « Comment calculer le surcroît d'activité ? », « Nous ne sommes pas sûrs qu'il y aura un surcroît d'activité » ou « Il faudra voir s'il y a eu surcroît d'activité après les JOP ». Mais rassurez-vous, le ministère pense qu'il sera en possession des premiers indices concernant un accroissement d'activité avec l'arrivée de la flamme » ... Une vraie mascarade !

L'administration se félicite car il n'y aura pas de report ou d'annulation de congés. C'est bien normal puisque les services RH ont d'ores et déjà demandé aux personnels de poser leurs congés hors périodes des jeux olympiques et paralympiques !

UNE FOIS ENCORE L'ADMINISTRATION, BIEN LOIN DE LA REALITE DU TERRAIN DEMONTE TOUTE LA CONSIDERATION QU'ELLE A ENVERS SES PERSONNELS !

L'administration nous a présenté une note de la DGAFP soi-disant rédigée pour faciliter les offres de garde et d'activités pour les enfants des agents mobilisés. Cherchez l'erreur... Ces dispositifs existent déjà et sont financés par le budget de l'action sociale : chèque emploi service universel (CESU) pour la garde d'enfant de 0 à 6 ans ainsi que des propositions de séjours enfants. Ces dispositions n'ont donc rien à voir avec les JOP !

SERAIT-CE UN COUP DE COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT POUR SE FELICITER D'AVOIR MIS EN PLACE DES SOLUTIONS DE GARDE D'ENFANTS POUR LE PERSONNEL ?

Dernier point abordé : une Foire Aux Questions (FAQ) peu exhaustive et des réponses très évasives ! Le ministère a indiqué aux organisations syndicales qu'elles pouvaient envoyer leurs questions afin de l'alimenter !

Comme vous l'aurez certainement compris, beaucoup d'incertitudes, beaucoup de questions restées en suspens... Mais ne nous inquiétons pas, les festivités commencent dans un mois !

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !

Pour l'UFAP UNSa Justice

Jimmy OBERTAN, Secrétaire Général Adjoint

Nolwen DUGUE, Secrétaire Nationale

Rémi BULTOR, Secrétaire National

